

Le Saint Aubinois N°6



Juin 2023



Merci à Ludivine Fatz pour sa photo

Votre équipe

Mot du Maire
Vœux du Maire
Finances
Commémoration
du 8 mai

Activités

Les ateliers du MIX
Les écoles
Les associations
Quelqu'un à l'honneur

Informations

Agenda
Avant/Après : abri
tennis
Coup de Cœur
En quête d'histoire

Mot du Maire

Chères Saint-Aubinoises, Chers Saint-Aubinois,

Dans ce sixième numéro, vous trouverez un aperçu des diverses actualités et activités de ces six premiers mois de 2023. Mais également le budget municipal qui a été adopté en conseil en mars dernier. Sans surprise, nous avons dû travailler sur des économies suite à la flambée des coûts de l'énergie notamment. Nos investissements seront donc moindres pour palier des frais de fonctionnement plus importants que les années précédentes.

Nous avons donc décidé de mettre la priorité sur la rénovation des bâtiments afin de réduire à terme les factures d'énergie.

Par ailleurs, le cimetière va petit à petit se végétaliser.

Enfin de nouveaux courts de tennis verront le jour pour rénover les anciens qui datent de 1984.

En lien avec la métropole, les travaux de rénovation des voiries se poursuivent. La rue des Quatorze pommiers sera prochainement rénovée. Les élus ont également décidé de limiter la circulation à 30km/heure sur l'ensemble du village.

Je profite également de ce bulletin pour vous rappeler que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est interdit afin de faciliter le passage des piétons et ainsi limiter le risque d'accident. Je vous remercie de votre collaboration afin de cultiver un esprit de village où il fait bon vivre.

Le projet de création d'une Maison d'Assistante Maternelle dans le logement situé à côté de la mairie est en route. Après consultation, nous avons retenu une association d'assistantes maternelles dont le dossier est en cours d'instruction auprès des services départementaux.

Pour finir, je ne saurais que vous encourager à participer à la vie de notre commune, que ce soit au travers de nos diverses associations, nos festivités, la fête communale approchant à grand pas, mais aussi et surtout en venant profiter de notre marché les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois. D'ailleurs nous sommes à la recherche d'exposants (viande, fromage, produits laitiers, ou autre). J'en profite pour remercier l'ensemble des associations et des bénévoles qui œuvrent à la vie de notre commune.

Bien chaleureusement,
Maxime Dehail

Agenda



Weekend du 24 et 25 juin

 Salle des Friez

→ Fête du village

Diverses animations pour les petits et grands, concerts, foire-à-tout, ... retrouvez le programme complet sur le site internet de la Mairie et nos réseaux sociaux.



Samedi 9 septembre

 Salle des Friez

 De 10h00 à 12h30

→ Forum des associations

Samedi 9 septembre

 RDV place de la mairie

 De 15h00 à 18h00

→ Opération de ramassage de déchets

Prévoir des bottes, tenue adaptée, gants et divers sacs.

Du 13 au 15 octobre

 Plateau Est

→ Festival du rire/ de l'humour

Programmation prochainement



Samedi 11 novembre

 Au monument aux morts

 A 10h00

→ Commémoration du 11 novembre

Samedi 18 novembre

 salle des Friez

→ Repas dansant du Comité des fêtes

Inscription prochainement



Weekend du 8 et 9 décembre

 Plateau Est

→ Téléthon

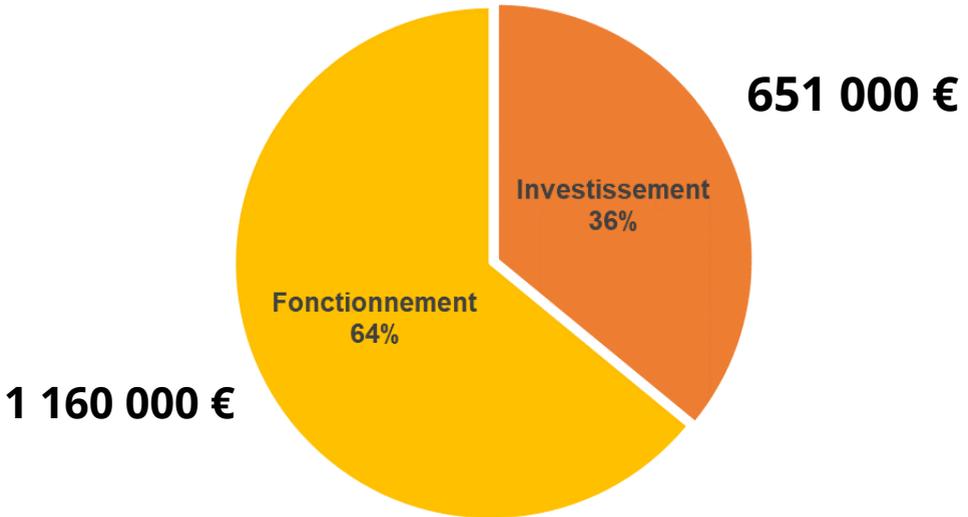
Programme à venir.

Finances



1 811 000 €

Budget communal 2023



Le budget comment ça marche ?

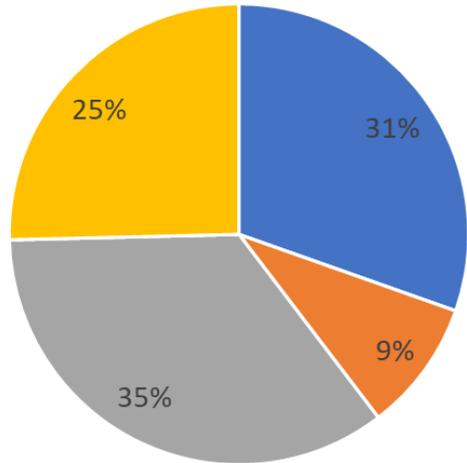
Le budget **voté en conseil municipal** précise chaque année l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement et préparer son avenir, tout en **maintenant rigoureusement l'équilibre** des recettes et des dépenses.

Le budget comporte deux sections distinctes : le **fonctionnement** et **l'investissement** . Elles-mêmes composées de deux parties : **dépenses** et **recettes** .

Fonctionnement

Recettes

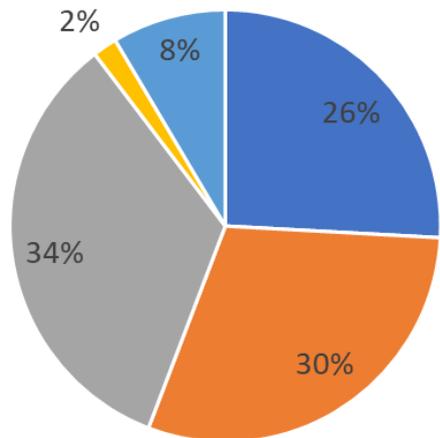
Les **recettes** correspondent aux sommes perçues par la commune au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat et de la participation financière des habitants au services municipaux (restauration scolaire,...)



- Exédent antérieur reporté
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participation

Dépenses

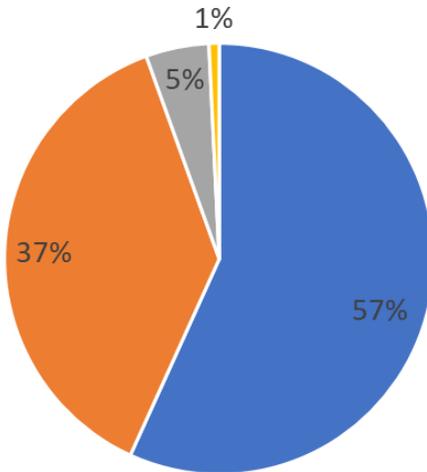
Les **dépenses** regroupent les frais nécessaires à la gestion courante de la commune : entretien des bâtiments, frais de personnel, subventions aux associations, remboursement des intérêts d'emprunt....



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Virement section investissement
- Subvention associations
- Indemnités élus et charges gestion courante

Investissement

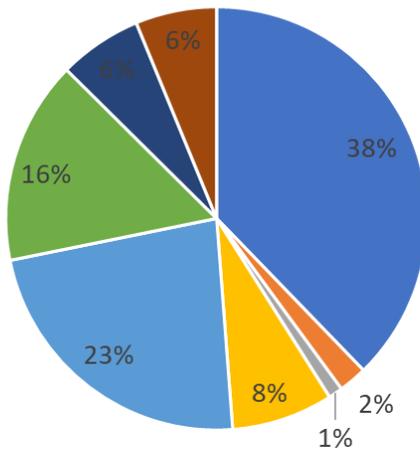
Recettes



Les **recettes** comprennent les emprunts, les dotations, les subventions et l'autofinancement.

- Virement section fonctionnement
- Dotations Fonds divers
- Subventions
- Immo financière

Dépenses



Les **dépenses** sont composées du remboursement de la dette et des dépenses d'équipement : travaux d'aménagement, acquisitions foncières, achat de matériel....

- Solde exécution
- Remboursement emprunt MAM
- Audit énergie salle des fêtes
- Végétalisation cimetièrre
- Rénovation bâtiments municipaux
- Tennis
- Matériel & outillage
- Aménagement terrains



Etat civil

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés de Saint-Aubin-Celloville et beaucoup de bonheur aux familles, mariés et pacés. Nous présentons également toutes nos condoléances et notre soutien aux personnes ayant perdu un proche.

Naissances



Bigaud Livio, le 10 octobre 2022

Preira Sienah, le 22 décembre 2022

PACS



Poidvin Alexandra et Jimenez Moreno Bryan,
le 02 aout 2022

Durand Julie et Mauger Dany,
le 11 juillet 2022

Andrin Lara et Bourgeois Gaëtan,
le 24 novembre 2022

Discordante Coralie et Raivo Claude,
le 23 décembre 2022

Laforets Charlotte et Seixas Vilarinho Julien,
le 06 février 2023

Mariages



Peron Fabrice et Egbe Ophilia,
le 02 juillet 2022

Archeray Julien et Leclerc Julie,
le 09 juillet 2022

Caquelard Baptiste et Debayeux Elise,
le 20 mai 2023

Décès



Fercoq Michel, le 19 décembre 2022



Retour sur le Noël

Comme chaque année, le Père Noël est venu en traineau pour déposer des chocolats aux enfants de l'école !

L'Association des Parents d'Élèves a également organisé son marché de Noël. Encore un succès !



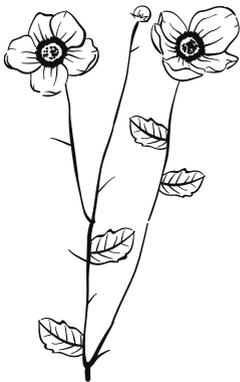
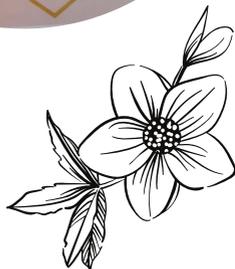
Retour sur les Vœux du Maire

Pour la première fois depuis la pandémie du COVID-19, nous avons pu organiser les vœux du maire en Janvier. Différents sujets ont été abordés : la création du comité des fêtes de La Crosse d'Or, l'achat de la maison place de la Mairie qui sera transformée en maison d'assistante maternelle, les différents investissements pour effectuer des économies d'énergie dans les différents bâtiments publics ou encore les travaux dans la rue des 14 pommiers. Ces vœux ont été également l'occasion d'échanger avec vous autour d'une part de galette des rois.



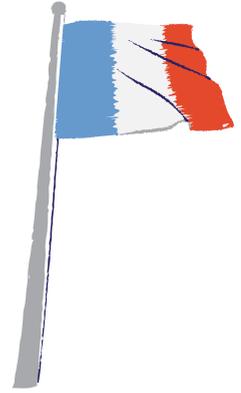
Retour sur le repas des Aînés

C'est autour d'un délicieux repas effectué par Lecoinge traiteur et des musiques interprétées par les chanteuses "les petites robes noires" de l'association What Else Music que les aînés se sont retrouvés en janvier. Comme toujours, le repas s'est terminé sur quelques pas de danses.



Retour sur la commémoration du 8 mai

Les commémorations sont des événements importants pour se souvenir, rendre hommage à ceux qui se sont battus et qui ont subi la guerre. Nous remercions le Major Chevalier de la gendarmerie de Boos, les porte-drapeaux du CCAMPRM ainsi que les habitants présents.



"Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé."

Extrait du discours de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées



Retour sur les ateliers du MIX

Trois ateliers participatifs se sont déroulés à Saint-Aubin-Celloville. Ces rendez-vous ont eu pour but d'imaginer l'avenir de nos déplacements au sein de notre village mais également avec les communes voisines. Différentes idées sont ressorties : covoiturage, piste cyclable, navette fluviale, améliorer la marche, relier les hameaux, développer les horaires de bus et Filo'R...



**5 projets seront
présentés devant la
municipalité et les
habitants
le samedi 24 juin à
14h30 à la salle des
Friez. Venez voter pour
3 d'entre eux !**



Quelqu'un à l'honneur

Florian Affagard



Toujours un sourire aux lèvres, un mot gentil à partager, vous avez peut-être déjà eu le plaisir de le rencontrer : **Florian**, notre fidèle maraicher le samedi matin sur notre marché.

Si ce n'est pas le cas, voici une présentation de son activité. Ce passionné de nature nous a reçu sur ses terres, accompagnée de ces deux chiens, pour nous permettre de découvrir son univers et sa passion.

On espère que par cet interview vous ressentirez tout son amour pour ses terres nourricières et surtout que cela vous donnera l'envie de goûter à ses légumes et de les cuisiner, en vente sur le **marché de Saint-Aubin-Celloville les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois.**

Quelle superficie fait votre exploitation ?

J'ai deux hectares de légumes, un quart de verger et cinq hectares de pâtures.

L'endroit est très bien exposé, bordé par la forêt, avec une vue environnante incroyable, tout en étant à l'abri de la route.

C'est là où je vis et où je travaille. Je passe une grande partie de mes journées sur ces terres.

J'ai monté ma propre entreprise il y a maintenant plus de 6 ans, après avoir travaillé dans l'entreprise familiale. Je continue désormais à cultiver mes terres accompagné de mes parents.



Comment se sont passés vos débuts ?

C'était sur les marchés juste pour aider ma mère.

De nature plutôt timide, lors de mes premiers marchés, j'aurais préféré me cacher dans le camion. Au fil du temps j'ai découvert le plaisir de revoir des clients et de tisser des relations avec eux. C'est un des aspects que j'aime dans ce métier aussi : les échanges et le partage. Aujourd'hui, des vrais liens d'amitiés se sont noués avec certains de mes clients.

Quel est votre parcours ?

Je me suis tout naturellement tourné vers des études en agriculture, d'abord un bac gestion animale, puis un BTS Gestion Agricole pour finir par une licence de commerce. La création de ma propre entreprise était une évidence lorsqu'un terrain mitoyen a été mis en vente, mais mes notions en culture maraichère n'étaient pas si approfondies.

Comment avez vous enrichi vos connaissances ?

Par l'expérience du terrain, mon intuition, mes différents essais mais aussi les précieux conseils de mes fournisseurs et de mes collègues qui m'ont permis de développer une culture écologique.

Des moutons et des vaches sont présents sur le domaine, ce qui permet de jeter le moins possible de déchets.

Les produits phytosanitaires sont limités au maximum. Je travaille plutôt avec la complémentarité des légumes, des fruits et des fleurs qui permet une belle récolte et le respect des sols. Certaines zones sont également laissées en jachère. La culture est au maximum assurée avec des matières organiques.

Cherchez vous toujours à améliorer vos plantations ?

Oui, je suis toujours à la recherche d'innovation et j'échange beaucoup avec mes confrères. Je suis plutôt de nature curieuse et ouvert. Je suis également membre du conseil d'administration au MFR Coqueréaumont et je travaille en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

Avez vous des salariés ?

Non, il n'y a que moi et mes parents sur le domaine. Pour l'instant notre organisation fonctionne plutôt bien. Mais j'aime beaucoup transmettre mon savoir et ma passion. J'accueille régulièrement des stagiaires.



Quels sont vos autres passions ?

J'aime bricoler et faire de la mécanique. Je pratique ces activités au quotidien. Il faut être polyvalent dans ce métier ! J'aime aussi faire du vélo mais je n'ai pas souvent le temps.

Combien de marchés assurez-vous ?

A ce jour, quatre marchés chaque semaine : Ry, Lyons-la-Forêt (deux fois par semaine), Blainville Crevon et Saint-Aubin-Celloville (2 fois par mois).

C'est donc deux jours et demi de vente par semaine, auxquels s'ajoutent une ou une journée et demi de préparation des camions.

Je fournis également quelques restaurants environnants et des distributeurs automatiques par l'intermédiaire de collègues plus implantés dans ce domaine. Cela me permet de gérer les invendus.



Si j'étais...

Une odeur ?

Celle de la serre à tomates, avec le basilic planté à leurs pieds. Je cultive plus de 20 variétés. C'est un de mes légumes préférés car sa culture est complexe.

Un goût ?

Celui de la tomate cerise, que je ne peux m'empêcher de manger quand je passe à côté.

Un moment dans la journée ?

Celui où je prends le temps de me balader sur mes terres, dans mon verger, où j'aperçois les chevreuils, c'est très apaisant et ressourçant.

Un jour de la semaine ?

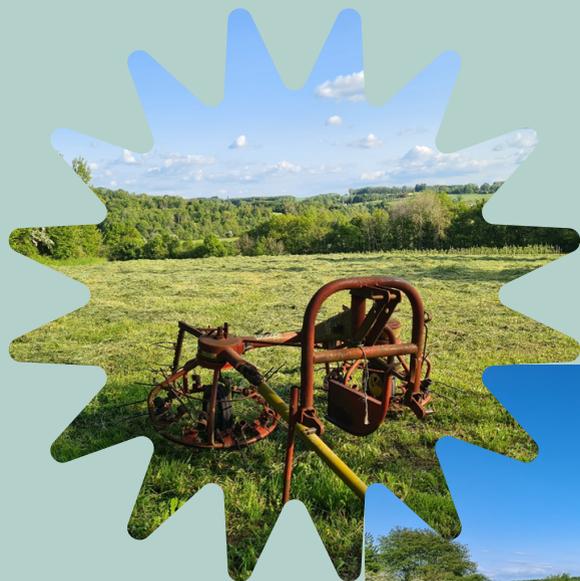
Le dimanche : c'est la fin de la semaine, le marché de Lyons est très beau. Une fois terminé, on a souvent un moment de partage avec mes confrères exposants.

Un message particulier à transmettre ?

Venez me voir sur le marché ! Je suis convaincu que ce métier a encore beaucoup d'avenir car il a du sens.

Nous avons passé deux heures sur ses magnifiques terres, sous un soleil rayonnant, accompagnées de ses deux adorables chiens, qui eux-mêmes adorent manger les légumes.

Une seule chose à ajouter pour notre part : n'hésitez pas à venir rencontrer Florian sur le marché de Saint-Aubin-Celloville. Ce passionné saura, sans nul doute, vous transmettre son amour de la nature, et vous prodiguer des conseils sur ses légumes.



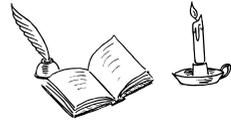
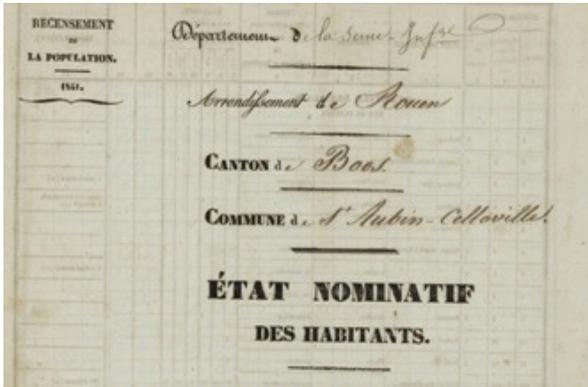


En quête d'histoire

Archives et anecdotes



Depuis la Révolution Française et plus précisément l'année 1793, l'administration française a mis en place des recensements réguliers de la population de chaque commune. Ainsi, Saint-Aubin-Celloville n'échappe pas à cette règle si utile dans la gestion fiscale et administrative des territoires.



En 2020, notre commune comptait 1180 habitants. Un seuil culminant depuis la création de notre village en 1829 suite à la fusion de Saint-Aubin-la-Campagne et de Celloville. C'est déjà une histoire démographique qui avait conduit au rapprochement des deux communes. En effet, Celloville, très faiblement peuplé avec 217 habitants en 1821, ne justifiait plus auprès des autorités son autonomie communale. Le 25 février 1829, malgré une lutte administrative de sept années menée par les habitants de Celloville inquiets par cette réunification, une ordonnance du roi Charles X acte définitivement la fusion des deux villages. Saint-Aubin-Celloville est né et compte 670 habitants en 1831.



Le blason de notre commune acte par l'image la réunification des deux villages en reprenant les deux clochers des églises de Saint-Aubin-la-Campagne et de Saint-Pierre et Saint-Laurent de Celloville.



Les archives départementales de Seine-Maritime, logées sur le site de Grammont à Rouen, nous permettent aujourd'hui de retracer l'évolution démographique de notre village au cours des deux derniers siècles.

<i>Années</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Années</i>	<i>Nombre d'habitants</i>
1841	630	1931	351
1851	622	1936	356
1861	549	1946	364
1866	537	1954	415
1876	474	1962	447
1881	490	1968	473
1891	460	1975	654
1901	433	1982	681
1906	401	1990	990
1911	356	1999	1015
1921	324	2004	974
1926	327	2014	946

Ces recensements nous permettent de rencontrer les noms, prénoms et métiers des habitants ayant foulé les rues et maisons de notre commune aux siècles passés. A titre d'exemple, le recensement de 1936, permet de découvrir avec étonnement, les innombrables métiers disparus des temps anciens (briquetier, galochier, grainetier, ajusteur, marchand de charbon, treillageur etc.) mais aussi le profil de certaines de ces familles nombreuses, françaises ou étrangères se logeant à St-Aubin, Incarville, la Garenne, le Canivet ou encore Celloville. Notons ainsi la présence d'habitants italiens, belges ou encore polonais. Des accents bien typiques devaient donc faire échos dans le village.



Des noms familiers sont aussi déjà présents sur ces registres. En effet, parmi les Saint-Aubinois, certains sont issus de familles très anciennes étant présentes dans le village depuis bien des générations. Une mention particulière peut être apportée à nos familles d'agriculteurs. Citons par exemple la présence des familles LAURENT et DELAMARRE dans le hameau de Celloville dès les années 1930 ; il y a près d'un siècle.

279	Laurent	Paul	1893	S. Aubin Cello	id.	chef	agriculteur	pater
280	Laurent - Beauchamp	Yvonne	1900	Quirville	id.	femme	rien	

289	Delamarre	René	1905	S. D. de Frangille	Frangille	chef	cultivateur	pater
290	Delamarre - Barbier	Marquise	1900	Hesnil- Isard	id.	femme	rien	

Ça s'est passé à Saint-Aubin-Celloville...



Le 12 octobre 1906, M. Laurent, maire de la commune, est suspendu de ses fonctions par arrêté préfectoral pour avoir replacé des emblèmes religieux dans les salles de classe de l'école publique. Un an plus tôt, le 9 décembre 1905, la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat était adoptée. Force est de constater que tout le monde n'était pas encore prêt à l'appliquer.

Appel à témoins :

Cette rubrique sur l'histoire de la commune à vocation à être étoffée par vos histoires, anecdotes et documents que vous pourriez avoir en votre possession. N'hésitez à me contacter directement afin d'enrichir les prochains numéros avec vos témoignages et documents sur l'histoire récente ou ancienne de notre village.

Nous remercions Frédéric PHILIPPART pour cette nouvelle rubrique



Le comité des fêtes



Le Comité des Fêtes de la Crosse d'or à Saint Aubin Celloville (association loi 1901) a pour vocation de promouvoir, d'organiser et de réaliser tous types d'animations pour le village de Saint Aubin Celloville. Il se doit aussi de proposer à la population des activités ludiques et festives dans le but de dynamiser notre village.

Le Comité des Fêtes a été créé le 24 novembre 2022. Il n'aura pas fallu attendre longtemps avec la nouvelle équipe pour organiser notre 1er évènement : un loto le 5 mars 2023.

Nous préparons la fête du village qui se déroulera le 24 juin ainsi qu'une soirée dansante le 18 novembre.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres bénévoles du comité des fêtes sans qui rien ne serait possible. N'oublions pas que le « Comité des Fêtes de la Crosse d'or » est avant tout une association constituée de bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

J'en profite pour solliciter toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Nous avons besoin de volontaires pour faire grandir notre association. Alors, si vous avez envie d'apporter un peu de votre temps, si vous souhaitez vous investir dans le milieu associatif de notre village, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Bien amicalement à toutes et à tous et à très bientôt,

Le président
Pascal Pradel





Prochaines manifestations du comité des Fêtes de la Crosse d'Or :

le 24 juin : fête du village

Le 18 novembre : soirée dansante

Connectez-vous sur les réseaux sociaux de la mairie pour suivre les actualités du Comité des Fêtes de Saint-Aubin-Celloville et rester informé(e)s des activités organisées dans notre beau village.

Associations

Tennis

Nos joueurs et joueuses de tennis se sont donnés à fond cette année !

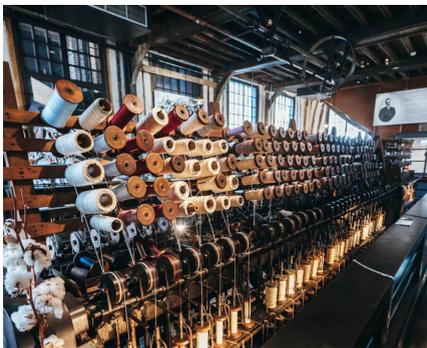
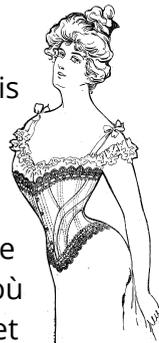


Pour contacter l'association de tennis de Saint-Aubin-Celloville :
tcsac.association@gmail.com
ou sur le site internet : <https://ballejaune.com/club/TCSAC>

Plusieurs de nos projets se sont concrétisés cette année.



En mars, cap sur la Corderie Vallois où nous attendait une conférencière de l'exposition temporaire: « Quand la mode façonne le(s) corps », puis visite de l'ancienne usine devenue musée où est décrit le travail des ouvrières et ouvriers. Les machines en place fonctionnent et nous avons pu apprécier l'ambiance bruyante que les employés devaient supporter. Elles ne produisent qu'en quantités limitées et la production n'est vendue qu'aux visiteurs.

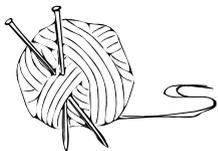


Dans le cadre des jeux olympiques de Paris, l'association « citémômes » de Rouen lance un projet d'envergure : « Un million de carrés tricotés et de pompons ».

Venez nombreux le dimanche 25 juin à la fête du village de 15h30 à 17h30 salle des Friez

pour participer à cette œuvre artistique monumentale.

Nous vous proposons également de collecter vos carrés et/ou pompons, tous les jeudis après- midi (vous pourrez nous rendre visite de 14h-17h) à partir du mois de septembre 2023.



PARIS 2024



Comme l'an dernier, répondant à la demande de Madame Lacroix, enseignante, nous avons proposé aux enfants de l'école deux activités: confection de « yoyos » en tissu à coudre sur un petit sac et initiation à la broderie « sashiko » (broderie traditionnelle japonaise). Les enfants se sont montrés très intéressés et enthousiastes. Ce fut une expérience enrichissante pour les enfants et pour nous, « les petites mamies ».

Dernièrement, une animatrice est venue nous présenter la technique de la dentelle aux fuseaux et la frivolité. Trois d'entre nous se sont prises au jeu et persévèrent.



Nous sommes maintenant vingt adhérentes pleines de projets et la bonne humeur est au rendez-vous. Venez nous rejoindre les jeudis après-midi, la porte est ouverte à de nouvelles participantes soucieuses de partager ou de s'initier à ces activités.

Catherine Boute (Présidente) : cath.boute@free.fr

La vie à l'école

Cette année, une chasse aux œufs a été organisée au sein de l'école. Après avoir cherché dans les moindres recoins, les enfants se sont régalés !



LES CM1/CM2 REMERCIENT LEURS PETITES MAMIES !



Corinne nous a aidé à coudre une pochette avec un chat dessus. Je lui ai appris que le motif du chat s'appelait un Nomékinoko.
Merci à Corinne pour tout. C'était génial !
Matthieu et Juliette.



Notre mamie s'appelle Françoise. Elle nous a aidés à fabriquer notre sac pour la fête des parents.
Heureusement, on ne s'est pas piqué ! On a bien discuté ensemble.
Louna et Adrien



Huggy nous a appris à broder. On a passé de supers moments ! C'était génial ! On a discuté avec elle de notre avenir. Mahé veut être urgentiste et Clovis cuisinier.

Avec Brigitte nous avons partagé plein de choses. Elle est génial, on l'adore ! Elle nous a même donné des "yo-yo" !
Laura et Lilwen



Quel beau projet intergénérationnel qui profite autant aux enfants qu'à nos mamies comme nous les appelons !
Que du bonheur ces moments partagés,
MERCI !
La maîtresse



Notre mamie Christiane est très gentille. Grâce à elle, nous avons cousu une pochette ornée d'un chat.
Marius et Swazic



Nous avons adoré parlé avec Mireille car elle était gentille et patiente. Nous l'adorons notre petite mamie.
Manon, Jade et Emeline.



Notre mamie Catherine nous a appris à broder notre chat et nos initiales. Nous l'avons ensuite décoré.
Tom et Timéo

Michèle a été notre mamie couture ! Nous avons beaucoup parlé sur l'école d'autrefois. Nous l'avons même interviewée !
On t'aime.
Emmie et Calliopé

Merci Mamie Nicole d'avoir partagé la vie de ton petit fils avec nous. Nous avons adoré être avec vous toutes.
Lubin, Nathanaël et Warren.



Les CP en randonnée !

Quévreville-la-Poterie



Ce mardi 16 mai, nous sommes partis de bon matin en randonnée pour rejoindre nos copains de l'école de Quévreville la Poterie. Un parcours de 4km sous un beau soleil.

Au programme de la journée : défis mathématiques, jeux d'orientation, jeu du béret et du morpion. Sans oublier le pique-nique ! Nous nous sommes bien dépensés et surtout amusés !

Nous accueillerons, à notre tour, nos copains de Quévreville pour une journée Olympiades fin juin.

D'ici là, nous allons nous préparer pour notre classe de mer qui arrive dans quelques jours maintenant. Direction Houlgate pour 4 jours au bord de la mer avec du LandArt, de la pêche à pied, du cerf-volant et de la sensibilisation à la préservation de l'environnement.



Point sur la MAM

Depuis l'achat de la maison, place de la mairie, les agents techniques ont effectué quelques travaux dans la prochaine Maison des Assistances Maternelles (MAM) : ouverture d'une cloison pour faire communiquer deux chambres, suppression d'un escalier, création d'une clôture, taille de haies, ... Différents entretiens ont également eu lieu avec des assistances maternelles. Un groupe a été retenu et devrait s'installer courant juillet pour ouvrir à l'automne 2023.





Coup de cœur



Pour cette rubrique "Coup de Cœur" nous avons voulu mettre en avant un endroit tout près de notre village :

le DTR Bouquinerie à Quévreville-la-Poterie.



Le DTR : c'est quoi ?

La bouquinerie de Quévreville-la-Poterie est une vraie caverne d'Ali Baba. Vous y trouverez des ouvrages de seconde main à prix bas. Certains d'entre vous viennent avec une idée précise, d'autres aiment flâner dans les nombreux rayons.

Chaque jours de nouveaux ouvrages sont mis en rayon pour trouver un nouveau lecteur. Vous pouvez également faire des dons ou vendre vos ouvrages, en très bon état, sur rendez-vous.

Alors que ce soit pour de la lecture personnelle ou pour offrir le DTR est l'endroit parfait ! Une équipe chaleureuse et accueillante est toujours là pour vous accueillir !

Le petit + :

Vous avez la possibilité de voir sur le site internet et Facebook les nouveaux ouvrages voire même de les réserver !



L'histoire du DTR

"Depuis 30 ans, cette petite bouquinerie familiale s'est étoffée très sérieusement. La motivation de l'équipe, la bonne entente et le travail important qu'elle a réalisé au cours de toutes ces années ont fait de DTR Bouquinerie la première bouquinerie de Normandie !"

Ouvert du mardi au samedi

(hors jours fériés)

de 12h30 à 18h45

et le vendredi matin de 9h à 11h30

Tel : 02 35 79 12 37

email : dtrbouquinerie@gmail.com

site internet :

<https://www.dtrbouquinerie.com>

Avant/Après

Vous l'avez peut être aperçu, un abri a été conçu et installé sur le terrain de tennis par les agents communaux en collaboration avec le club de tennis. Il permettra aux joueurs de se protéger du soleil et de la pluie.

Avant



Après



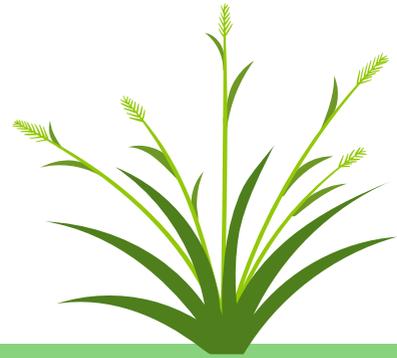
Végétalisation du cimetière de Celloville

Depuis juillet 2022, les pesticides sont interdits dans les cimetières. La végétalisation est alors une alternative douce au désherbage.

En attendant cette belle végétalisation avec une flore spécifique et naturelle, soyons patients et changeons notre vision : **les herbes spontanées sont le symbole des sols sains sans produits toxiques !**

Nous vous remercions de votre compréhension pendant la mise en œuvre de ces travaux qui se fait progressivement.

La végétalisation consiste à déposer une couche de substrat de matière organique et semence à croissance lente en lieu et place du gravier pour laisser éclore, à terme, un tapis de verdure naturel, dense et sain.



Du gazon à la place des gravillons... pour votre confort et votre bien être...

- Le substrat permet de drainer les eaux, d'accélérer la pousse de l'herbe et de créer un tapis de verdure sain
- Préserver la biodiversité
- Diminuer le bilan carbone et lutter contre le dérèglement climatique
- Entretien réduit (tonte) mais régulier
- Absence d'herbicides
- Plus de vert, moins de béton
- Sans impact sur l'eau et les sols

Destruct Guêpes

Depuis 2019, une convention de partenariat existe entre la commune et l'entreprise Destruct Guêpes. En faisant appel à cette entreprise pour la destruction des nids de guêpes et frelons, la mairie prendra en charge une partie des frais liés à l'intervention.

Comment ça marche ?

- 1 Contacter l'entreprise en indiquant la situation et la hauteur du nid
- 2 L'entreprise se chargera de contacter la mairie qui réglera une partie de la prestation
- 3 Il vous restera à payer le reste lors de l'intervention

Contact

Destruct guêpes

e-mail : destructguepes@live.fr

06 42 68 49 02



Opération de ramassage des déchets

Depuis plusieurs mois des habitants nous font part du nombre considérable de déchets qu'ils trouvent abandonnés sur Saint-Aubin-Celloville.

"En passant 2 heures sur les chemins de Saint Aubin, j'ai pu ramasser 8kg de déchets (principalement des plastiques et bouteilles en verres) sur environs 6km. En effet, j'ai pour habitude de sillonner ces chemins en courant et de voir tous ces déchets me dérange terriblement, c'est pourquoi j'ai décidé de prendre mon sac plastique pour ramasser ces ordures.

J'aimerais que les habitants de la commune prennent conscience de la gravité de ces faits".

Retour d'un habitant de Saint-Aubin-Celloville



Une **opération de ramassage de déchets** va donc avoir lieu dans la commune, avec l'Association des Parents d'Elèves le :

Samedi 9 Septembre
de 15h00 à 18h00
RDV place de la mairie

Plus on sera nombreux, mieux on pourra se répartir sur le village !
N'oubliez pas de prendre des bottes, gants et divers sacs.





Nouvelle boucle rando



Une nouvelle boucle de randonnée a été inaugurée :

La boucle Ronches Robec

Ce sont **8,6 kilomètres** de balade entre les communes de Roncherolles-sur-le-Vivier, Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier.

Les marcheurs pourront notamment découvrir l'ancienne minoterie de Saint-Martin-du-Vivier et son moulin, la voie de chemin de fer Rouen-Amiens qui desservait la commune, le site de captage des trois sources du Robec à Fontaine-sous-Préaux, ou encore le splendide Manoir de Bimare à Roncherolles-sur-le-Vivier.

Passant par la forêt, des chemins empierrés et quelques portions de route, il vous faudra vous munir de bonnes chaussures de marche. En période humide certains secteurs seront boueux.

La boucle Ronches Robec

2 heures

Niveau : très facile

Public : famille

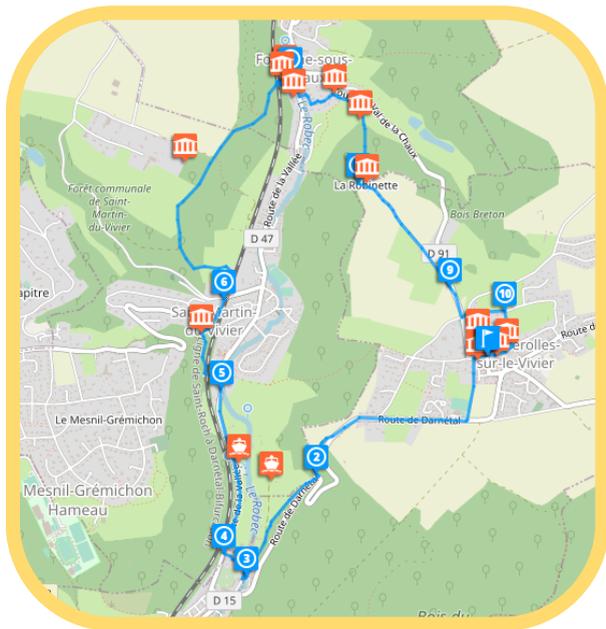
Distance : 8.6 km

Altitude max. : 167 m

Altitude min. 41 m

Dénivelé cumulé positif : 273 m

Dénivelé cumulé négatif : -273m



Informations déchets

Pour votre information, le ramassage des déchets va très probablement être modifié dans les années à venir.

A partir de janvier 2024, la métropole doit mettre en place un service de collecte pour les bio déchets de la cantine scolaire.

Pour les particuliers, il s'agira très probablement de réaliser un compostage des déchets organiques.

Vous êtes déjà nombreux à réaliser un compost au fond du jardin, c'est une excellente méthode pour faire baisser le coût des collectes qui ne cesse d'augmenter en ces temps de crise.

En ce qui concerne la fréquence de collecte des ordures ménagères et des déchets ménagers recyclables, la métropole est en cours d'analyse de différents scénarios.

Un questionnaire vous a été transmis dans votre boîte à lettres. Nous vous invitons à le compléter et à le déposer en Mairie.



La Métropole Rouen Normandie a mis en place une application nommée "Mon tri". L'objectif de cette application est d'encourager le tri des déchets. En triant correctement vos déchets, vous pouvez gagner des points et obtenir des récompenses (gourdes, ticket de transports, sachet de graines, ...)

- 1 Téléchargez gratuitement l'application Mon Tri** sur App Store et Google Play.
- 2 Scannez vos emballages.**
- 3 Ajoutez vos emballages** dans votre sac de tri, dans votre conteneur ou dans un point d'apport volontaire (colonnes aériennes, entrées ou semi-entrées).
- 4 Prenez une photo** afin de récolter vos points. **1 emballage trié = 1 point**
- 5 Transformez vos points en récompenses :** titre de transport Astuce, abonnement Lovélo, gourde, kit de couverts réutilisables, sachet de graines...
Une licence permet de régulièrement gagner des points de manière automatique.

Rappel de quelques règles de civisme

Afin que la vie quotidienne dans notre commune reste agréable pour tous, nous devons y contribuer les uns et les autres en respectant voisins, environnement et quelques règles de civisme ...

Automobilistes, modérez votre allure aux abords du village et sur les routes communales. La commune est passée en zone 30. De même, respectez les emplacements de stationnement. Il est interdit de stationner sur les trottoirs.



Il est demandé à chacun d'apporter son concours au maintien de la propreté du village en ne jetant pas vos déchets sur la voie publique.

Propriétaires d'animaux, veillez au respect de votre voisinage et à la propreté des espaces publics.



Les travaux de bricolage et de jardinage sources de bruit sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00,
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



Pour rappel les haies ne doivent pas dépasser sur le domaine public pour ne pas gêner les piétons ou la visibilité des passants.

Enfin, respectez les espaces verts et fleuris, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées. Et n'hésitez pas à prévenir votre voisinage en cas de festivités !

merci!

Centre aquatique du plateau Est

Communiqué de presse de l'Entente Intercommunale pour le
CENTRE AQUATIQUE DU PLATEAU EST DE ROUEN

Mise au point relative à l'évolution du chantier :

"Depuis plusieurs années, 10 communes de notre secteur (Amfreville-la-Mivoie ; Belbeuf ; Boos ; Franqueville-St-Pierre ; Le Mesnil-Esnard ; Mesnil-Raoul ; Montmain ; Quèvreville-la-Poterie ; St-Aubin-Celloville ; Ymare) se sont engagées dans la construction d'un centre aquatique.

Attendu depuis près de 50 ans, le centre aquatique intercommunal du Plateau est un équipement dimensionné à la taille de son territoire. Sa conception écoresponsable assurera des conditions de pratiques optimales pour tous les usagers.

Les centres aquatiques font partie des plus complexes bâtiments publics à concevoir et construire. La mise au point d'une opération de cette importance nécessite du temps, de l'énergie, de la persévérance et des synergies étroites entre de nombreux acteurs, politiques, techniques et réglementaires.

Pour plusieurs raisons, l'ouverture du Centre aquatique prévue en mai 2023 ne pourra avoir lieu, même si cette ouverture reste envisageable pour la fin de cette année.



Ces difficultés sont de trois ordres et nous essayons d'y apporter des réponses dans les plus brefs délais.

- Le pentagliss ou toboggan : Par suite de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise attributaire du lot « pentagliss », nous avons été contraints de procéder à une nouvelle consultation. L'entreprise retenue devrait pouvoir assurer la livraison et l'installation de celui-ci en juillet.

- Les bassins : Pour des raisons de pérennité et d'hygiène, ceux-ci sont en acier inoxydable. Cet inox doit recevoir l'Appréciation Technique d'Expérimentation de la part du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) qui est en cours d'instruction après apport, par le fabricant, des études nécessaires à la conformité. Un premier examen s'est montré favorable. Les résultats et l'obtention de la qualification, après passage en commission, pourraient intervenir cet été.

- Le traitement biominéral de la filtration de l'eau sans dérivé chloré. Celui-ci nous a été proposé par le cabinet d'architectes et existe déjà en France (Montreuil – 93), ainsi que dans d'autres pays européens voisins. Les retours d'expérience sur la qualité de l'eau du bassin extérieur de Montreuil, sont tous très positifs depuis 6 ans.

Les articles qui dénoncent fortement le danger des bassins chlorés (air et eau) sur la santé des pratiquants et des travailleurs sont nombreux, y compris dans la presse médicale (internet : Vidal 14 02 2023).

Dès mi-décembre 2020, une phase expérimentale avait été déclarée nécessaire pour autoriser la même fréquentation qu'une piscine chlorée. Le 16 mai 2021, Monsieur Olivier Véran, alors ministre de la santé, nous a adressé par courrier un « avis de principe favorable » provenant de la Direction générale de la santé.

En décembre 2021, le cabinet du Premier Ministre a donné son accord à l'expérimentation.



Le 15 mars 2023, au cours d'une réunion en visioconférence, le directeur du pôle concerné à l'Anses (Agence de sécurité sanitaire) a précisé que « le principe n'était pas mis en cause », mais qu'il était nécessaire de leur adresser des documents complémentaires pour valider le protocole expérimental. Nous faisons tout pour leur transmettre cela le plus vite possible. Leur avis pourrait par la suite, être rendu d'ici 2 à 4 mois.

Il est compréhensible que certains soient impatients, mais nous avons bon espoir que cette attente aboutisse d'ici la fin de l'année pour fournir à tous nos habitants, en particulier les élèves de nos écoles, un très bel équipement sportif et de loisirs respectueux de l'environnement et d'une grande qualité sanitaire."

Le Président de l'Entente intercommunale et les 10 maires des communes de l'EICAPER.





3. - SAINT AUBIN CELLOVILLE (S.-Inf.). — La Mairie

La mairie, au début du XXème siècle

Site internet du village :

<http://www.saint-aubin-celloville.fr/>



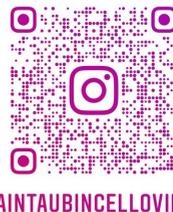
Numéro Mairie :
02 76 78 19 27

Mail :

mairie@staubincelloville.fr



Merci d'être de plus en plus nombreux à nous suivre sur les réseaux sociaux :
643 abonnés sur Facebook
169 abonnés sur Instagram



SAINTAUBINCELLOVILLE